

Communiqué de presse

AMOÉBA : Renforcement de la Gouvernance, de la stratégie commerciale et décalage du projet industriel.

Chassieu (France), le 15 décembre 2023 – 17h45 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), biotech industrielle en pré-commercialisation* spécialisée dans le traitement du risque microbiologique, développant un ingrédient cosmétique anti-âge, un agent de biocontrôle pour le traitement des plantes en agriculture ayant reçu une autorisation de mise sur le marché aux États-Unis et un biocide biologique ayant également obtenu une autorisation de mise sur le marché aux États-Unis pour un usage dans les systèmes de refroidissement fermés, annonce le décalage des travaux de son usine Biocontrôle à Cavaillon, dans l'attente de financements complémentaires.

Les discussions avec plusieurs investisseurs et partenaires commerciaux n'étant pas encore conclues, Amoéba a pris la décision de décaler le chantier de son projet industriel USIBIAM à Cavaillon. Ce report n'affecte en aucun cas la poursuite des démarches commerciales en cours.

Renforcement du partenariat stratégique avec Nice & Green SA

Amoéba fait évoluer son partenariat stratégique auprès de son partenaire financier et actionnaire de référence Nice & Green SA avec pour objectif de contribuer au développement commercial d'Amoéba et de poursuivre la sécurisation de la trésorerie et de supporter les coûts opérationnels afférents au décalage du projet industriel. Nice & Green SA s'engage ainsi à poursuivre le financement des activités courantes d'Amoéba jusqu'à l'entrée de nouveaux investisseurs (cf. [communiqué de presse du 15 février 2023](#)).

Suite à une première phase de diagnostic et de structuration financière confiée à KPMG, la Société poursuit sa recherche de solutions de financement non-dilutif pour son projet industriel, en impliquant Nice & Green SA.

Dans l'attente de l'obtention desdits financements, Nice & Green SA, qui a conservé la plus grande partie des actions obtenues par conversion des obligations émises lors du financement par obligations convertibles de 2019 à 2022, poursuit l'accompagnement de la Société en se positionnant comme investisseur stratégique aux côtés d'Amoéba. L'investisseur suisse prouve une nouvelle fois la confiance placée dans le développement des applications biocides, phytosanitaires et cosmétiques d'Amoéba. Nice & Green SA détient à ce jour 29,4% du capital d'Amoéba.

Évolution de la gouvernance

Une séparation des mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a été votée par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2023, entraînant la cessation des mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de Fabrice PLASSON. Cependant, il poursuivra son engagement dans la Société qu'il a fondée il y a 13 ans en accompagnant le développement d'Amoéba en tant qu'administrateur fondateur et en s'impliquant dans la vision stratégique de l'entreprise au sein du Conseil.

Afin de soutenir cette étape stratégique clé et de concrétiser le soutien de Nice & Green SA, lors de ce même Conseil d'Administration, Benoit VILLERS, Executive Board Member chez Nice & Green SA, a été nommé administrateur et Président du Conseil d'Administration d'Amoéba. Benoit apporte une vaste expérience en développement de marchés et stratégie commerciale. Il a acquis cette expertise au sein de grands groupes tels que Barry Callebaut et ADM, ainsi que dans des entreprises plus jeunes comme Nice & Green SA et des start-ups qu'il accompagne.

La fonction de Directeur Général a été confiée à Jean-François DOUCET précédemment Directeur Général Adjoint. Jean-François a plus de 25 ans d'expérience en audit et en gestion financière et administrative de sociétés internationales. Il a évolué dans des environnements commerciaux et industriels dans les secteurs de la chimie et de la santé (BASF Agri et BASF Agro, Gibaud, Ossür...) où il a aussi participé à des opérations de transformations opérationnelles et stratégiques.

Benoit Villers, Executive Board Member chez Nice & Green SA : « Cette nouvelle étape dans notre partenariat stratégique avec Amoéba reflète notre engagement envers le développement et le succès de la société. L'objectif de notre implication au sein du conseil d'administration est de contribuer de façon active à la commercialisation de leurs gammes de produits. Nice & Green SA demeure résolument aux côtés d'Amoéba pour soutenir ses activités courantes, et nous sommes confiants dans son potentiel de croissance. Ensemble, nous œuvrons pour renforcer la position de la société et lui assurer le futur qu'elle mérite. »

Fabrice Plasson, Administrateur et fondateur d'Amoéba : « La relation de confiance mutuelle que nous avons développée avec Nice & Green SA au cours des dernières années nous a naturellement conduit à la mise en place de cette nouvelle étape stratégique. Présent à nos côtés depuis de nombreuses années, Nice & Green SA s'implique encore davantage dans le projet d'Amoéba en se renforçant au sein de ses organes de gouvernance. Gageons que cette confiance renouvelée soit porteuse de sens pour le développement d'Amoéba et de ses solutions de traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la cosmétique. Amoéba est désormais idéalement positionnée pour tirer partie de plus de 10 années de R&D dédiée au développement d'applications biocides, phytosanitaires et cosmétiques. »

À propos d'AMOÉBA

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé. Basée sur les propriétés naturelles de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, notre solution biologique constitue une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) en circuits fermés aux Etats-Unis évalué à 200M€ (1) et sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 3 Mds€ (2), sur un marché global des fongicides chimiques estimé à 21 Mds€ (3). La commercialisation des produits biocides et phytosanitaires associés est sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales.

**Fin 2022, Amoéba a obtenu l'approbation de sa substance active pour un usage biocide dans les TARs en circuits fermés et pour un usage en biocontrôle aux Etats-Unis. La substance a été recommandée pour approbation en usage biocontrôle à l'Europe par l'autorité autrichienne cette même année. La société est actuellement en phase de pré-commercialisation sur les applications biocide et protection des plantes et devrait commercialiser ses produits dès 2025. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.*

(1): Données Amoéba

(2): Données IBMA

(3): Données Amoéba

À propos de Nice & Green SA

Nice & Green SA est une société suisse privée d'investissement et de financement, active sur le marché européen. Elle opère avec des entreprises cotées en bourse, de micro, petite et moyenne capitalisation. Pour en savoir plus, consultez le site nicengreen.ch.

Contacts :

Amoéba

Jean-François DOUCET

Directeur Général

☎ 04 81 13 05 61

✉ jf.doucet@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

☎ 01 53 65 37 90 / 91

✉ amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2023 sous le numéro D23-0296 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.